

Diplôme de conservateur de bibliothèque

La Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin

Rapport de stage

Anne-Marie BOCK

Sous la direction de André HINCKER

Directeur de la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin

Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble du personnel de la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin pour son accueil et sa disponibilité. Ma gratitude va particulièrement à l'ensemble des personnes qui, grâce à leurs patientes explications, m'ont permis de mesurer l'amplitude et la diversité de la tâche à accomplir.

Mes remerciements vont particulièrement à son directeur, André Hincker, m'ayant permis de cerner les enjeux propres à la bibliothèque qu'il dirige, ceci dans un climat de grande confiance, ainsi qu'à Annie Schwendenmann, conservateur responsable du service public et de la politique documentaire pour ses patientes explications qui l'ont amené à me consacrer de précieuses heures de travail, ainsi que ses collègues Francine Haegel et Philippe Specht qui m'ont fait partager expériences et projets en matière de formation, animation et organisation du réseau.

Qu'il me soit permis d'exprimer ma reconnaissance particulière à Huguette Brun, ainsi qu'à tous les membres de l'équipe de Betschdorf, pour avoir relayé auprès des bénévoles et bibliothécaires en Alsace du nord, mes nombreuses demandes d'information en tous genres. Leur soutien et leur disponibilité ont été déterminants dans le cadre de mon travail de diagnostic de territoire.

L'équipe étant importante, il me serait difficile d'énumérer individuellement, l'ensemble des personnes qui ont contribué à l'enrichissement de mon stage et à son bon déroulement dans une atmosphère de grande ouverture d'esprit, mais je garde de chacun le souvenir d'un contact chaleureux et d'un partage professionnel très précieux.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	2
LA BIBLIOTHÈQUE DANS SON CONTEXTE	6
1. CADRE GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE	6
1.1. <i>Un département dense et varié</i>	6
1.2. <i>Une création précoce</i>	7
1.3. <i>La construction du réseau</i>	7
1.3.1. Jusqu'en 1986	7
1.3.2. La période 1986-1996.....	8
2. LE CONSEIL GÉNÉRAL DU BAS-RHIN.....	9
2.1. <i>Les compétences et les projets</i>	9
2.2. <i>Les élus</i>	11
2.3. <i>La démarche « Hommes et territoires »</i>	11
2.4. <i>Les missions culturelles et la place de la lecture publique</i>	12
2.4.1. Culture et patrimoine	12
2.4.2. La lecture publique	13
3. LES PARTENAIRES	14
3.1. <i>Les partenaires institutionnels</i>	14
3.1.1. La Direction Régionale des Affaires Culturelles.....	14
3.1.2. Les collectivités	14
3.2. <i>Les partenaires internes</i>	16
3.2.1. Les principales directions partenaires.....	16
3.2.2. La Direction « Organisation et systèmes d'information ».....	16
3.3. <i>Les partenaires associatifs et privés</i>	17
UNE BIBLIOTHÈQUE EN MOUVEMENT	18
1. LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE ET SES ÉVOLUTIONS.....	18
1.1. <i>Deux bâtiments symboles d'une nouvelle politique : Truchtersheim et Betschdorf</i>	18
1.2. <i>Les moyens humains</i>	19
1.2.1. Un peu d'histoire	19
1.2.2. Structuration de l'équipe.....	20

1.2.3.	Evolution des profils de poste.....	21
1.3.	<i>Les moyens financiers</i>	21
2.	LES ACTIONS AUPRÈS DU PUBLIC	22
2.1.	<i>Quel public ?</i>	22
2.2.	<i>Formations et animations</i>	23
2.3.	<i>L'accueil sur place et le prêt de documents</i>	24
2.4.	<i>Les collections</i>	25
2.4.1.	Données quantitatives.....	25
2.4.2.	Le circuit du document	25
2.5.	<i>Informatique et communication</i>	26
3.	CONSOLIDER ET IRRIGUER	27
3.1.	<i>Une offre de qualité au plus près des territoires</i>	27
3.2.	<i>Le projet de navette</i>	27
4.	AMPLIFIER ET FÉDÉRER.....	28
4.1.	<i>Relais du grand sud</i>	28
4.2.	<i>Betschdorf</i>	28
4.3.	<i>Villé et Sarre-union</i>	29
	MES ACTIVITÉS DE STAGIAIRE	30
1.	OBSERVATIONS.....	30
1.1.	<i>Le fonctionnement interne de l'établissement</i>	30
1.1.1.	Accueil du public	31
1.2.	<i>L'organisation du travail</i>	33
1.3.	<i>Le pilotage de projets</i>	34
2.	CONTRIBUTIONS	35
2.1.	<i>Vie quotidienne de l'établissement</i>	35
2.2.	<i>Diagnostic de territoire</i>	37
2.2.1.	Approche quantitative.....	37
2.2.2.	Approche qualitative.....	38
	CONCLUSION.....	39
	BIBLIOGRAPHIE.....	40
	TABLE DES ANNEXES	41

Introduction

Ayant démarré ma carrière de bibliothécaire à la BDP¹ du Cher en 1984 alors que la décentralisation n'en n'était encore qu'à ses balbutiements, c'est tout naturellement que, vingt ans plus tard, j'ai saisi l'opportunité de ce stage d'étude de neuf semaines pour tenter de cerner l'amplitude des mutations qui ont, depuis, traversé la lecture publique en milieu rural.

La Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin, par sa taille (56 personnes), son histoire, son irrigation des territoires (à ce jour un site central et trois bibliothèques-relais), sa constante évolutivité au service d'une population d'un département densément peuplé, a été un choix particulièrement judicieux, ceci à un moment où l'établissement, après des mutations profondes, tant spatiales qu'organisationnelles, s'apprête à mettre en œuvre de nouveaux et importants projets.

S'inscrivant dans la démarche « Hommes et territoires » impulsée par le Conseil Général du Bas-Rhin, les équipes de la bibliothèque sont et seront mobilisées par un projet de service quinquennal (2004-2009), nouvelle déclinaison du « Plan de développement de la lecture publique » voté en 1999. Approfondir l'adéquation de son offre aux besoins mouvants d'une population « rurbanisée », accroître et amplifier sa présence sur les territoires par la mise en œuvre de services étendus, tels sont les nouveaux défis posés à cette bibliothèque et à ses équipes, autant de réflexions fécondes qui ont été un fil conducteur déterminant tout au long de mon stage.

Une première partie, permettant de situer la BDBR dans son environnement géographique, historique et institutionnel, dressera un portrait de cette bibliothèque qui fut, très tôt, portée par l'expérimentation et une démarche d'aménagement du territoire. Cette réflexion constante traduite par un mode d'organisation en cours de consolidation est présentée dans une seconde partie. Poste d'observation de choix du fonctionnement d'une grosse structure départementale, ce stage m'a permis d'appréhender l'articulation entre les réflexions stratégiques sur le développement du réseau et leur traduction concrète dans la vie quotidienne de l'établissement, ce que j'ai tenté de retracer dans la description de mes activités de stagiaire.

¹ Pour ce qui est de l'emploi des sigles, se reporter à la liste des sigles en annexe 1

La Bibliothèque dans son contexte

1. Cadre géographique et historique

1.1. Un département dense et varié

Le Bas-Rhin, empruntant son nom à sa position sur la partie inférieure du Rhin, est riche d'une grande variété de paysages, allant de la montagne et des collines sous-vosgiennes, à la plaine agricole en passant par les villages pittoresques du vignoble.

Bordé par les Vosges à l'ouest et le Rhin marquant, à l'est, sa frontière avec l'Allemagne, ayant pour chef-lieu Strasbourg, ville européenne de 264 115 habitants, ce département est un espace de passage et de migration dans un couloir nord-sud européen, mais constitue également une tête de pont vers les pays de l'est dans la nouvelle Europe des 25.

S'étendant sur 4 755 km², on y dénombre 1 026 120 habitants, faisant du Bas-Rhin un département beaucoup plus dense que la moyenne nationale (219 habitants au km² contre 110 habitants dans le reste du pays). Ainsi, sur 526 communes réparties en 44 cantons, 250 villages et bourgs comptent entre 500 et 2000 habitants et constituent un maillage territorial très serré. La trame dense des villes induit une nette diffusion de l'urbanisation, sous ses formes matérielles mais également dans les comportements de ses habitants, dont la plupart, desservis par un maillage routier très diversifié, sont à faible distance d'un bourg-centre, d'une ville moyenne ou de Strasbourg.

Ainsi si 74 % de la population réside à proximité d'une aire urbaine (Communauté Urbaine de Strasbourg, mais aussi dans la proximité des onze autres villes de plus de 10 000 habitants), l'offre de lecture s'inscrit dans une diversité géographique induisant des adaptations importantes dans sa mise en oeuvre.

D'un point de vue socio-économique, nous nous trouvons sur un territoire peu industrialisé, dominé par des activités tertiaires (53% du volume d'activités). Pendant longtemps, la région s'est distinguée par un taux de chômage inférieur de trois points à la moyenne nationale, écart qui malheureusement se réduit progressivement, le département du Bas-Rhin ayant même enregistré une hausse de 5,2 % des demandeurs

d'emploi en une année, en lien sans doute avec une conjoncture économique difficile dans l'Allemagne voisine (28 000 bas-rhinois y travaillent).

1.2. Une création précoce

Alors que l'après-guerre est marqué, en matière de lecture publique, par la volonté du général de Gaulle de promouvoir la lecture dans tous les villages de France, cette décision prendra une signification particulière en Alsace, puisque les deux départements qui constituent cette « petite » région sont pourvus en bibliothèque départementale dès 1945 pour le Haut-Rhin et 1946 pour le Bas-Rhin, à l'instar de l'Aisne, des Bouches-du-Rhône ou encore des Yvelines. Au moment où l'Alsace fête en 2004 le soixantième anniversaire de sa libération du joug nazi, il n'est pas inutile de rappeler que l'occupation de la région pour la seconde fois (1871-1918, 1940-1944) visait à germaniser complètement la région, interdisant l'usage, donc la lecture, de la langue française.

Le Ministère de l'Education Nationale prend ainsi en charge de sa création jusqu'en 1965 la mise en œuvre des premiers fourgons (anciens bibliobus) qui sillonnent le département, faisant cohabiter sur leurs rayonnages ouvrages en langue française mais aussi en langue allemande destinés à une population fortement dialectophone, dont toute une génération a été scolarisée dans les écoles alsaciennes devenues allemandes entre 1871 et 1918. La création précoce de la bibliothèque départementale relève donc d'une stratégie de « reconquête » linguistique et revêt une portée symbolique, politique et culturelle forte. Cette genèse explique la présence, aujourd'hui encore, même si elle est en voie de diminution, de documents en langue allemande sur les rayonnages de la BDBR.

1.3. La construction du réseau

1.3.1. Jusqu'en 1986

C'est dans ce contexte que la BDP du Bas-Rhin, ancêtre de l'actuelle BDBR, a inscrit son action, marquée dès les années 70 par la création de deux annexes décentralisées, l'une dans l'« Alsace bossue » agricole et excentrée (Sarre-Union) et la seconde (Villé)

dans une vallée vosgienne du sud du département. Totalisant à elles deux 1255 m², proposant dès leur ouverture en 1975 des fonds musicaux, ces deux bibliothèques, en ayant une double mission de relais départemental et de bibliothèque municipale, ont constitué, en leur temps, des établissements innovants dans la desserte des territoires. Par ailleurs, la BCP s'engageait dès 1985 dans l'implantation de bibliothèques municipales dans les communes de moins de 10 000 habitants, tout en poursuivant la desserte grâce à un parc de cinq bibliobus. Ainsi, 27 bibliothèques municipales ont vu le jour entre 1980 et 1988. Alors que les lois de décentralisation du 7 janvier 1983 programmaient le transfert de compétence de la lecture publique en milieu rural aux départements, la BDP passe ainsi sous la tutelle du Conseil Général du Bas-Rhin le 1^{er} janvier 1986.

1.3.2. La période 1986-1996

Suite à la circulaire Gattegno du 1^{er} août 1985, incitant les BDP à privilégier l'installation de bibliothèques fixes sur le prêt direct, ce dernier fut supprimé dès 1988 et constitua une étape psychologique importante, tant pour les populations habituées à cette forme de desserte de proximité, que pour les équipes de la bibliothèque, en particulier les équipes de chauffeurs et d'assistants de conservation ayant à modifier en profondeur leurs pratiques professionnelles dans un délai très rapide.

La période qui suivit n'en fut pas moins très féconde dans la constitution du réseau bas-rhinois. Fortement encouragées par une politique départementale incitative mais peu contraignante, ce ne sont pas moins de 142 structures qui seront créées, dont 85 antennes et 57 bibliothèques municipales. Entre 1989 et 1996, le bilan annuel fait apparaître une moyenne de 17 créations, avec une pointe de 33 sites ouverts en 1989. A la fin de 1996, 85 % du réseau actuel était constitué, sans toutefois intégrer la notion d'aménagement du territoire, répondant souvent à des doléances et des demandes immédiates induites par la suppression rapide du prêt direct.

Aujourd'hui, chacun s'accorde à dire que si cette dynamique été déterminante, en palliant à la disparition brutale du prêt direct, elle a entraîné une hétérogénéité de l'offre de lecture que la BDBR s'emploie aujourd'hui à structurer et accompagner plus en profondeur. L'arrivée d'un nouveau directeur en 1996, constituant une nouvelle équipe de direction au gré des départs en retraite et des créations de poste, marque une nouvelle

étape dans l’histoire de la BDBR. Après une période de diagnostic, est proposée au vote de l’assemblée plénière du Conseil Général le premier Plan de développement de la lecture en 1999, alors même que la construction du nouveau siège s’achève à Truchtersheim.

Tableau rétrospectif de la construction du réseau²

	1980-1996	1997-1999	2000-2001
Surfaces moyennes	93 m2	100 m2	180 m2
Nombres d’équipements ouverts par an	13	8,3	8
Points-lectures	85	7	3
Bibliothèques municipales	84	17	9
Médiathèques		1	4
Proportions Points lectures / BM et médiathèques	1/2	1/3	1/5
Informatisation	17	36	22
Secteurs audiovisuel		6	20
Secteurs multimédia		31 sur la double période	

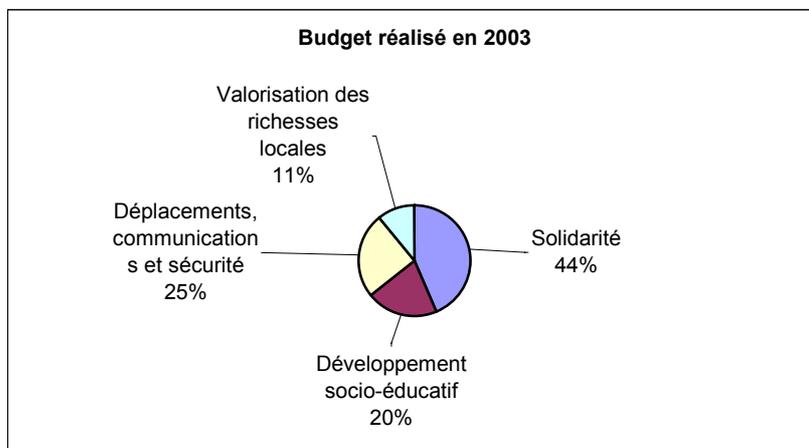
2. Le Conseil Général du Bas-Rhin

2.1. Les compétences et les projets

Par les lois du 7 janvier 1983 et du 22 juillet 1983, le Conseil Général se voyait attribuer toute une série de compétences qui font de cette collectivité le principal bénéficiaire de la décentralisation entrant vingt ans plus tard dans une seconde phase. Le budget réalisé du Conseil Général s’élevait à 679 millions d’€ en 2003, marqué par une nette hausse des investissements (+8,1 %). Outre les frais de fonctionnement de la collectivité (188 millions d’€), les dépenses sont réparties entre ses quatre grandes

² Source : www.adbdp.asso.fr/association/je2001/hincker.htm

missions : valorisation des richesses locales, déplacements, communications et sécurité, solidarité (le poste le plus important avec 44 % du budget), développement socio-éducatif.



Les politiques départementales sont marquées par l'importance de la mission de solidarité (72,1 millions d'€ sont consacrés aux personnes âgées, avec entre autre, le versement de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie) , tout en menant à bien des missions d'éducation et de formation (68,9 millions d'€, dont 13,4 M d'€ investis dans le fonctionnement et l'amélioration des 103 collèges publics et privés du département). 1200 agents travaillent dans les différents services du Conseil Général, organisé en 13 directions, auxquels s'ajoutent 430 assistantes maternelles et 320 personnes travaillant dans des services extérieurs. Des nombreux projets en cours ou en phase de maturation, on retiendra les réalisations ou la forte implication du Conseil Général dans les réalisations suivantes :

- Le TGV Est-européen,
- Le Vaisseau, structure de découvertes des sciences et techniques à destination des enfants et adolescents,
- Les Maisons du Conseil Général, dans le cadre de la démarche « Hommes et Territoires »,
- Le Mémorial d'Alsace Lorraine, projet sur l'histoire de l'Alsace-Moselle, du conflit de 1870 à la deuxième guerre mondiale,
- Les nouvelles archives départementales.

2.2. Les élus

L'assemblée départementale est composée de 44 conseillers généraux, élus au suffrage universel direct pour 6 ans, renouvelable par moitié tous les 3 ans. Les élections cantonales de mars 2004 ont reconduit dans ses fonctions son président, Philippe Richert. 12 commissions et une commission déléguée, couvrant tous les domaines de compétence de la collectivité, ont un rôle consultatif et d'évaluation. Ce sont en outre des instances de travail, d'étude et de proposition. Animées par 13 vice-présidents, les commissions examinent les dossiers qui leurs sont soumis pour avis avant le vote par la commission permanente (réunie 12 fois en 2003) ou l'Assemblée plénière (5 réunions en 2003).

Les projets de la BDBR sont exprimés et débattus devant la commission « Culture », plus ponctuellement devant la commission « Education ».

La commission « Culture », présidée par Jean-Laurent VONAU, est une instance décisionnelle, un lieu de débat sur le vote des subventions, où se prépare la Commission permanente et la réunion plénière. Elle est l'interlocuteur privilégié du directeur de la BDBR, convié à sa réunion mensuelle, surtout en cette phase de mise en œuvre du projet de service. La préparation de cette réunion constitue un temps fort de mobilisation pour les conservateurs de l'équipe de direction, en fonction de l'actualité des arbitrages nécessaires à l'évolution de la politique de la lecture publique. Le premier rapport d'étape présenté lors de la séance du 8 novembre 2004 a proposé aux membres de la commission « Culture » de se prononcer sur des évolutions et des adaptations importantes du Plan de développement de la lecture publique, en interaction étroite avec la démarche « Hommes et territoires » présentée ci-après.

2.3. La démarche « Hommes et territoires »

La démarche « Hommes et Territoires » entérinée lors d'une session plénière en 2002, entrée dans sa phase concrète en 2003, poursuit deux objectifs majeurs :

- arriver à un meilleur équilibre entre les territoires qui composent le département (communes, structures intercommunales,...)
- apporter une réponse adaptée aux besoins exprimés par les habitants.

Elle repose sur la concertation avec les partenaires (collectivités, mais aussi associations, acteurs-socio-économiques...) et le grand public. Pour ce faire, le Bas-Rhin a été découpé en 33 territoires, chartes ou communautés de communes et Communauté Urbaine de Strasbourg, autant d'espaces de débat visant à dégager les priorités partagées entre ces territoires et le Conseil Général. Cette concertation, pilotée par la Cellule Aménagement du Territoire, a débouché sur les premières réorientations des politiques du Conseil Général et implique l'ensemble des services de l'administration par le biais de lettres missions. Pour la BDBR, l'articulation entre cette lettre de mission, composée de 8 fiches-projet³ et le projet de service est centrale. Son implication territoriale antérieure à la décentralisation, encore amplifiée par le plan de développement, positionne indéniablement la bibliothèque comme acteur culturel privilégié, ayant d'une certaine manière, capitalisé un certain savoir faire antérieur au projet « Hommes et Territoires ». Cette anticipation constitue à l'heure actuelle un atout indéniable pour le service et les projets qu'ils initie.

2.4. Les missions culturelles et la place de la lecture publique

2.4.1. Culture et patrimoine

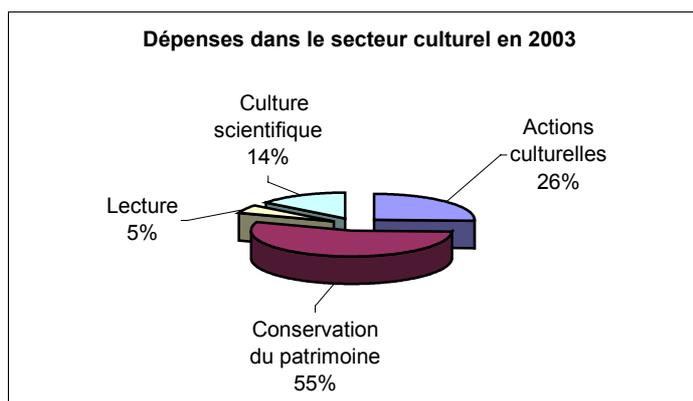
Considérée comme un enjeu de développement personnel et d'attractivité du territoire, la culture est une des priorités du Conseil Général. Ainsi, au-delà des compétences dévolues par les lois de décentralisation (archives et lecture publique), il a développé des interventions dans tous les domaines de la vie poursuivant plusieurs objectifs : équiper et animer le territoire, favoriser l'accès de tous à des activités culturelles variées, participer à l'épanouissement de la personne.

Le Conseil Général est donc très présent en accompagnant les initiatives des collectivités ou des associations couvrant l'ensemble du champ culturel (aide des compagnies théâtrales se rendant au festival d'Avignon ou encore soutien de projets à caractère scientifique). Il soutient également des structures culturelles importantes ayant un rayonnement national ou international. Parmi elles, citons l'Opéra du Rhin ou encore

³ Voir détail en annexe n°

l'Ecole Supérieure des Arts Décoratifs, le Conservatoire National de Région ou l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg.

En 2003, 1,2 millions d'€ ont permis de soutenir des projets culturels dans le département. .



2.4.2. La lecture publique

On a vu plus haut que le département s'est approprié très tôt ses nouvelles compétences en matière de lecture publique, intérêt qui ne s'est, depuis 1986, jamais démenti. La mise en chantier du nouveau siège de Truchtersheim, succédant à l'ouverture du relais de Betschdorf, l'impulsion du Plan de la lecture publique en sont des illustrations importantes, réaffirmées aujourd'hui par l'écoute particulière apportée aux différents projets émanant de la BDBR. Attentif aux évolutions des pratiques culturelles des bas-rhinois, conscient de la place de la BDBR comme service, puis direction phare en matière d'aménagement culturel du territoire, le Conseil Général s'appuie sur les services de la BDBR considérée comme une vraie direction de la lecture. Néanmoins, de l'aveu même de ses dirigeants, la bibliothèque reste « une petite direction » rapportée à l'importance des compétences et des services couvrant le champ social. Toutefois, tout projet de développement de la lecture sollicitant les services départementaux est examiné par les équipes de Truchtersheim, y compris ceux émanant des villes moyennes ou de la Communauté Urbaine de Strasbourg, que soit pour une aide à la programmation ou un accompagnement technique.

3. Les partenaires

3.1. Les partenaires institutionnels

3.1.1. La Direction Régionale des Affaires Culturelles

Comme pour toute bibliothèque, la DRAC, par le biais de sa conseillère au livre, est un partenaire indispensable dans la mise en œuvre des projets, tant pour la politique mise en œuvre par la BDBR sur son réseau que pour des actions plus diversifiées liées aux animations par exemple. Attentive aux recommandations du préfet de la Région Alsace, notamment au travers des directives faisant de l'aménagement du territoire un enjeu politique prioritaire, la DRAC accompagne naturellement la mise en œuvre des médiathèques intercommunales, dont le programme des « Ruches » initié par le Ministre de la culture Jean-Jacques Aillagon.

Enfin, c'est sous son impulsion que la BDBR pilote une groupe de travail de bibliothécaires franco-allemands, impulsé dans le cadre de la Conférence du Rhin Supérieur mis en place à l'occasion du cinquantenaire de la signature du Traité de l'Elysée. Echanges d'expériences, projets coopératifs transfrontaliers, meilleure connaissance des modes de fonctionnement des bibliothèques de part et d'autre du Rhin, tels sont les objectifs poursuivis pour lesquels la BDBR est moteur au niveau départemental.

3.1.2. Les collectivités

Les communes de moins de 10 000 habitants et groupements de communes sont les partenaires à part entière de la BDBR, bien identifiée dans son rôle d'ingénierie, d'accompagnement de créations, agrandissements ou restructurations de bibliothèques. Attentive aux respects des normes et recommandations de l'Etat en matière de construction et de fonctionnement, la BDBR intervient auprès d'elles dès les prémises des projets, en étroite collaboration avec les services de la DRAC.

Cependant, il arrive que les sollicitations des communes, en matière de points-lectures notamment, fassent l'objet de négociations serrées entre élus, soucieux d'ouvrir une

structure de proximité, et les équipes de la BDBR dont l'objectif d'équilibre des territoires privilégie la création de médiathèque structurantes, animées par du personnel formé, à une logique de saupoudrage jugé peu performant. Les partenariats avec les communes constituent autant de situations particulières, en fonction des motivations des élus, des capacités budgétaires des collectivités et de leur inscription dans un cadre intercommunal. Cette diversité induit une grande faculté d'adaptation de la part de la BDBR, certains projets mettant des années à émerger avant une mise en œuvre rapide, alors que d'autres dont la programmation était bien avancée, sont remis en question du jour au lendemain. Parmi les reports récents, il faut mentionner l'abandon d'un projet de médiathèque intercommunale du bassin de vie de Niederbronn-les-Bains vouée à desservir 26 000 habitants. A l'inverse, un projet ancien et sans cesse reporté semblerait avoir trouvé une nouvelle dynamique (bassin de vie de Bouxwiller-Ingwiller).

Pour Haguenau et Sélestat, villes moyennes dépassant son périmètre d'intervention, la BDBR n'en reste pas moins attentive à leurs projets et modes de fonctionnement, ainsi qu'à des besoins documentaires ponctuels ou de toute autre nature (animations, intégration des agents aux formations,...).

Pour le moment, le partenariat avec la région Alsace reste embryonnaire, limité à des co-financements croisés permettant l'émergence de gros projets de construction d'équipement, à l'instar de ceux ayant vu le jour dans le cadre du dispositif « Villes Moyennes » associant collectivités, Etat, Département et Région.

	Nombre de communes subventionnées en 2003	Montant des aides
Construction ,aménagement	8	66 332 €
Informatisation ,multimédia	15	265 259 €
Imprimés	15	78 027 €

3.2. Les partenaires internes

3.2.1. Les principales directions partenaires

Si la BDBR a, selon les projets, vocation à travailler avec l'ensemble des grandes directions du Conseil Général, son partenaire naturel en interne est la DATDE. Au sein de cette dernière, porteuse de la démarche « Hommes et Territoires », la Cellule d'Aménagement du Territoire est l'interlocuteur naturel pour tout projet de création de site, telles les médiathèques structurantes impulsées ou accompagnées par la BDBR. La CAE est un partenaire important du projet de service de la bibliothèque, au travers la lettre de missions qui prévoit la réalisation du relais du Grand Sud. Enfin, la Direction des Affaires Culturelles et Sportives prend en charge l'examen des soutiens aux communes dans le domaine de l'action culturelle.

3.2.2. La Direction « Organisation et Systèmes d'Information »

Cette direction ayant pour mission principale d'assurer le développement, l'exploitation et la maintenance des services informatiques, elle gère également le système d'information géographique, tout assurant la formation et le conseil aux agents. Elle assure des prestations informatiques à destination des communes et des groupements de communes. La BDBR sollicite ses conseils et interventions à plusieurs niveaux :

La DOSI gère les contrats et les relations avec le prestataire de service fournissant le progiciel de la BDBR (logiciel Absys de la société Synorg). Ses missions consistent à :

- suivre les demandes de développements de services émis par les équipes de la BDBR, tels la mise en place d'une application particulière à la gestion de commande,
- assurer la cohérence du parc de matériel composé de 99 ordinateurs,
- gérer les contrats de maintenance matérielle et logicielle,
- piloter le SIG, dans lequel la bibliothèque est partie prenante, fournissant les données nécessaires à l'élaboration de la carte documentaire du territoire.

Bien entendu, ces directions ne représentent pas à elles seules les partenaires internes de la BDBR. Le service des Ressources Humaines est le partenaire naturel de la BDBR

pour toute question relative aux recrutements, profils de postes, gestion de carrière. Au sein de la DOSI le service des marchés est également l'interlocuteur privilégié dans la mise en œuvre des cahiers des charges de fournitures et de documents.

3.3. Les partenaires associatifs et privés

Les missions de toute bibliothèque mènent ces établissements à créer des liens, ponctuels ou le plus souvent sur une plus longue durée, avec des partenaires associatifs dont la variété et la richesse accompagnent ou font émerger des projets au sein de la BDBR les relayant sur son réseau. Parmi une foule d'exemples, citons quelques partenariats représentatifs de l'implication de la BDBR, en particulier dans le domaine de l'animation :

- Les Scènes du Nord Alsace : pilotage de la programmation du festival « Paroles d'hiver » associant bibliothèques, relais culturels et théâtres dans le nord du département,
- L'IRCOD (Institut Régional de Coopération Décentralisée) : démarche du Conseil Général du Bas-Rhin visant à développer les bibliothèques dans trois villes de Madagascar,
- La Fédération des MJC : mise en place de malles thématiques itinérantes à caractères scientifiques...

Bien entendu, les partenaires privés, qu'ils soient libraires, organismes de formation ou fournisseurs, viennent naturellement enrichir les expériences de la BDBR en apportant leur compétence technique et leurs prestations commerciales.

Une bibliothèque en mouvement

1. Le Plan de développement de la lecture et ses évolutions

L'adoption en 1999 d'un Plan de développement de la lecture publique très volontariste est un objectif affirmé du Conseil Général de rendre la culture accessible à tous, en favorisant partout le développement d'une offre documentaire ouverte très largement aux nouveaux supports de la communication et de l'information.

Il comportait trois objectifs :

- donner une définition claire et conforme des différents types de bibliothèques,
- assurer la modernisation du réseau existant,
- favoriser des services de diffusion des documents audiovisuels dans le cadre de la création de médiathèque municipales ou intercommunales.

La mise en œuvre de ce plan a engendré une refonte complète de l'organisation de la BDBR en révisant ses modes d'intervention dans les territoires, modifiant le mode de desserte tout en intégrant l'offre documentaire multimédia dans des nouveaux locaux.

1.1. Deux bâtiments symboles d'une nouvelle politique : Truchtersheim et Betschdorf

Totalisant plus de 5000 mètres carrés sur quatre sites, la BDBR, une des trois BDP à disposer de trois annexes en France, est également la plus richement dotée en surfaces, dépassant largement la moyenne départementale qui est d'environ 1 400 mètres carrés.

Voulue par le Président du Conseil Général qui entendait accomplir un geste fort dans le domaine de la déconcentration des services, l'ouverture des 3000 mètres carrés du site de Truchtersheim en 1999 a eu une portée hautement symbolique pour l'ensemble du réseau. Situé dans un bourg-centre de 3000 habitants, et à égale distance des 3 autres bibliothèques relais, le siège de la BDBR a été conçu sur le mode de la médiathèque

publique⁴, tant par sa présentation des collections que dans la mise en œuvre de l'accueil sur place des équipes de bénévoles.

Chacune des missions de la bibliothèque y est traduite spatialement : salles de réunions et de formations, mais aussi salle d'animation et espaces de stockage jouxtant les 1000 mètres carrés voués à la présentation des collections. Modifier profondément le mode de desserte pour faire venir les équipes de bénévoles dans un équipement à vingt kilomètres de Strasbourg a donc constitué un pari très audacieux, pari réussi car aujourd'hui ce ne sont pas moins de 93 structures qui viennent faire leur sélection documentaire sur place. Toutefois, si les locaux constituent un atout indéniable pour l'accueil du public et la valorisation des collections, on ne peut que constater que leur réservoir documentaire arrive déjà à saturation.

Préalablement à l'ouverture de Truchtersheim, la création du relais de Betschdorf avait déjà constitué une première étape dans ce nouveau mode de desserte. Situé dans une commune du nord de l'Alsace, d'une surface de 650 mètres carrés, il décline tous les services de la bibliothèque, ceci au plus proche des territoires et des personnes en charge des 49 structures desservies.

1.2. Les moyens humains

1.2.1. Un peu d'histoire

L'histoire de la BDBR a été porteuse de nombreux changements de pratiques professionnelles pour le personnel, dont le déménagement de l'ancienne centrale strasbourgeoise vers le site de Truchtersheim et la refonte de l'organisation, ont constitué le point fort. Aujourd'hui, au gré des créations de postes et de la mobilité, des agents comptant expérience et ancienneté cohabitent et partagent avec de nouveaux venus une organisation du travail qui continue à se structurer, cinq années après le déménagement. Passer d'un mode de desserte quasi-familial (6 personnes seulement en charge des tournées de bibliobus dans l'ancienne organisation) à une gestion polyvalente d'un accueil sur place, tout en rationalisant un circuit du document devenu

⁴ Voir photographies en annexe

massif, n'a pas été sans bouleverser profondément pratiques et connaissances professionnelles. Aujourd'hui, sans que ce processus de changement ne soit achevé, il reste encore sans doute des résistances à lever, autant de défis pour une équipe de direction ayant à piloter de nouveaux projets d'évolution.

Les atouts de l'équipe résident sans aucun doute en une forte professionnalisation, accompagnée par un volet de formation continue puisqu'un tiers des agents a pu en bénéficier en 2003. N'oublions pas que les effectifs sont répartis sur quatre sites, induisant une bonne fluidité de l'information afin d'amener des personnes travaillant sur des territoires très différents à partager une même pratique professionnelle.

1.2.2. Structuration de l'équipe

Au 31 décembre 2003, 56 personnes, représentant 53,1 équivalent temps plein, constituaient les effectifs de la BDBR⁵, répartis comme suit :

Cadres A (Conservateurs, bibliothécaires, attachés)	9
Assistants ou assistants qualifiés de conservation	19
Agents, agents qualifiés du patrimoine, agents techniques,...	23
Agents non titulaires	5

La BDBR est dirigée par André Hincker, conservateur en chef, en poste depuis 1996.

3 services importants, pilotés chacun par un conservateur, traduisent les principales missions de la BDBR :

- Développement du réseau/coordination des annexes (18 personnes)
- Formation et animation (7 personnes)
- Politique documentaire/desserte (24 personnes) structuré en trois entités : Acquisitions et traitement des documents, équipement

⁵ Voir organigramme en annexe 3

des documents, desserte (sous la responsabilité d'une bibliothécaire).

Enfin, les missions suivantes sont prises en charge par des agents travaillant de façon transversales au service de tous : administration et finances (un cadre A), Système d'information (un poste), le secrétariat de la direction.

1.2.3. Evolution des profils de poste

Une étape importante a été franchie, amorcée dès l'ouverture de Truchtersheim, consistant à associer agents et assistants pour l'accueil du public et le prêt. Tous ont dû s'approprier cette nouvelle donne : de service allant au devant des usagers, la BDBR devenait bibliothèque « accueillante », associant une grande partie des agents à cette fonction nouvelle. D'autres modifications des profils de poste sont liés à :

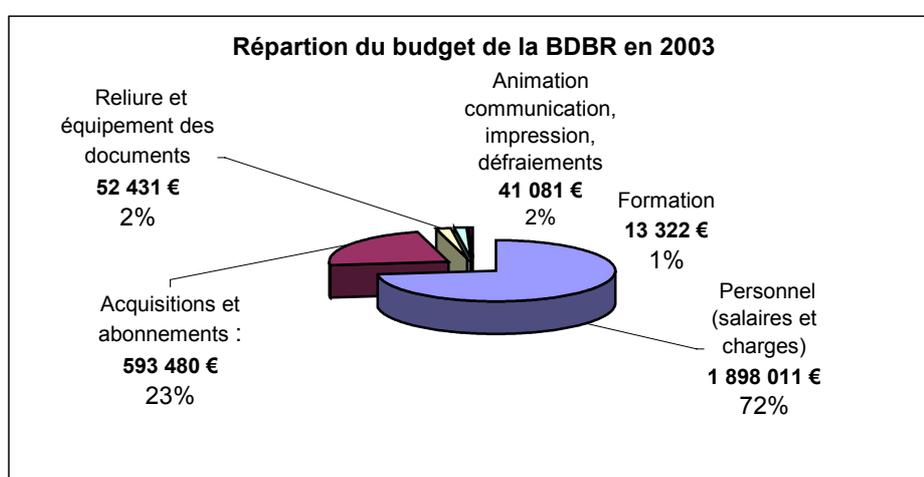
- la diversification des collections, la rationalisation du circuit du document ont engendré un renforcement des postes de catégorie B intermédiaire, visant à renforcer la technicité des différentes phases du traitement documentaire,
- la création d'un poste de catégorie A ayant un profil à dominante ressources humaines,
- le suivi de la base informatique, la maintenance matérielle de premier niveau, l'animation du site web, reposant jusqu'il y a peu sur une seule personne, vont être réparties sur deux demi-postes,
- les bibliothécaires ou responsable d'annexe verront leur missions amplifiées, intégrant leurs nouvelles dimensions d'animateur de réseau,
- le projet de navette rapide de circulation des documents va être confiée à un agent et à un assistant.

1.3. Les moyens financiers

La BDBR est dotée d'un budget de 2 598 325,00 euros, ce qui en fait une des trois bibliothèques départementales les mieux dotées en France. Sans être dispendieux, la BDBR dispose de moyens en adéquation avec la diversité de ses missions et l'importance de la population desservie, ce qui la place au 8^e rang des BDP pour ses dépenses documentaires par habitants (1,96 € hors crédits CNL). Les dépenses

d'acquisition constituaient en 2003, hors frais de personnels, la ligne budgétaire la plus importante avec 593 480,00 € (auxquels se rajoutent 52 431,00 € permettant d'équiper le fonds documentaire).

Une politique d'animation dynamique et une programmation régulière de formations mobilise des moyens, en terme de rétribution des intervenants, mais également de communication (54 403 €). Quant aux dépenses d'investissement prévues en 2004, elles traduisent l'effort du département dans l'accompagnement de la création ou de l'amélioration des bibliothèques puisque 1 400 000 € ont été dépensés à cet effet.



2. Les actions auprès du public

2.1. Quel public ?

401 156 habitants du Bas-Rhin bénéficiaient des services de la BDBR en 2003, soient 52,6 % de la population à desservir (hors les 264 000 habitants de la CUS). Ces chiffres vont être amenés à connaître des augmentations notables dans les années futures, au vu des projets d'équipement qui sortent actuellement de terre ou sont en phase de programmation. Comme dans toute BDP, recueillir des indicateurs statistiques sur la population réellement inscrite et active dans les bibliothèques du réseau représente une véritable gageure. Cependant, 171 communes déclarent toucher un total de 61 313 personnes. Pour mener à bien ces actions et mettre en œuvre une offre de lecture sur

tout le territoire, ce ne sont pas moins de 1848 bénévoles qui sont à l'œuvre, dont 217 ayant suivi une formation d'initiation. L'action de la BDBR demande donc un investissement constant et une grande qualité d'écoute auprès de ces bibliothécaires, dont l'action, pour des raisons diverses, peut connaître beaucoup d'aléas et remettre en cause rapidement des années de travail. Aujourd'hui se pose le défi du renouvellement des générations, dans une société où l'investissement associatif souffre des multiples sollicitations, tant privées que professionnelles, inhérentes à la complexification de la vie quotidienne de chacun.

2.2. Formations et animations

Si le prêt de documents est le reflet de la vitalité d'une bibliothèque, formations et animations doivent initier, conforter et développer à la fois des savoirs professionnels, mais aussi permettre ce nécessaire partage de connaissances et d'expériences. Ainsi, ces deux axes de promotion du livre et des différents supports sur le réseau sont combinés dans une même démarche d'approfondissement des connaissances culturelles des professionnels et bénévoles, et sont aussi le moteur d'une valorisation des collections nécessaire à l'attractivité des sites. La BDBR joue dans ce domaine un véritable rôle d'impulsion auprès des différentes strates d'équipement, améliorant sa propre visibilité, que ce soit aux yeux des décideurs, des partenaires, mais aussi bien entendu auprès du public final. L'offre en animations, en lien constant avec les missions documentaires de la bibliothèque, se décline aussi bien en supports matériel légers à transporter (97 bibliothèques ont utilisé ce type de services en 2003) qu'en opérations plus lourdes s'inscrivant dans la durée telle « Cap sur l'an 3000 » ou « Encore l'Égypte » menée en partenariat avec l'université. 22 expositions et malles thématiques circulent sur le réseau grâce à une logistique bien rodée et une équipe très motivée. La BDBR est également engagée dans une démarche de mise en valeur du spectacle vivant en direction des petites structures et s'inscrit dans plusieurs festivals, autour du conte en particulier tels « Paroles d'hiver » et « Enfants Phare ».

La formation, faisant l'objet de l'édition d'une plaquette diffusée deux fois par an dans tout le réseau, poursuit deux objectifs :

dispenser durant trois à sept jours une initiation sur les rudiments de base à connaître par toute personne bénévole sur le réseau, dans le cadre ou non de l'ouverture d'un site, approfondir et diversifier les connaissances des bibliothécaires en matière de savoir faire ou de connaissances.

Après la phase intensive liée au nombre important d'ouvertures de sites, l'équipe de la BDBR constate une difficulté croissante à faire participer les bibliothécaires du réseau aux formations. Néanmoins, 175 personnes ont bénéficié d'une centaine de journées de formation en 2003, dont 38 personnes accomplissaient leur formation de base. Dans les perspectives de renforcement des missions des relais, la formation tient une place importante. Enfin, le constat est fait d'une véritable demande inter-professionnelle émanant aussi bien des documentalistes que des animateurs de MJC.

2.3. L'accueil sur place et le prêt de documents

Au 31 décembre 2003, le réseau de la BDBR desservait 209 communes dans lesquels 260 011 documents avaient été déposés. Les nouvelles modalités de prêt permettent aux bénévoles d'accéder à un réservoir multisupport comprenant 590 000 documents, dont 61 600 phonogrammes, 42 500 films et 6 800 cédéroms. Cette offre, beaucoup plus attractive qu'au temps du bibliobus, change radicalement la perception de la BDBR. Ainsi, lors de mes nombreux déplacements, les bénévoles indiquaient apprécier fortement ce choix étendu mais surtout les possibilités de réservation de documents, qui connaîtront un bond quantitatif et qualitatif à l'avenir.

Un programme trimestriel, sur la base de rendez-vous, organise la venue des équipes sur place, les frais de transport étant pris en charge par le Conseil Général. Selon des quotas pré-définis, le choix des documents livrés le lendemain, grâce à une flotte de 7 véhicules de transport léger de type Master prend environ une demi-journée pour chaque structure. Les documents de retour sont enregistrés dans les bibliothèques et échangés avec ceux choisis la veille, une disquette étant fournie avec les données des documents empruntés. La programmation des rendez-vous, l'organisation matérielle du prêt répond à une rigueur liée à l'importance de la taille des échanges (de 500 à plus de 1000 documents simultanément) et à un souci de bonne gestion des fonds.

En 2003, la BDBR, a engendré sur son réseau **1 559 341 prêts**.

La part des documents imprimés reste prépondérante (701 527) mais le prêt des phonogrammes et vidéogrammes, faisant l'objet d'un renforcement important des fonds, devraient connaître une augmentation forte dans les années qui viennent. Les dépôts de la BDBR répondent pour moitié à un besoin de complémentarité avec les fonds déjà existants dans les bibliothèques, pour la seconde moitié, ils constituent la seule offre proposée aux usagers.

2.4. Les collections

2.4.1. Données quantitatives

Les collections de la BDBR comptent parmi les fonds documentaires les plus importants de la région Alsace et s'inscrivent dans une démarche constante de renouvellement et de diversification. L'évolution des collections et leur adaptation aux demandes du public sont un des enjeux majeurs des années qui viennent. La politique documentaire ne fait, à l'heure actuelle, pas l'objet d'une formalisation mais cette étape compte parmi les projets phare du projet de service visant mettre en place un schéma d'orientation de la politique documentaire, d'un plan de développement des collections et des procédures de gestion, ceci à l'horizon 2006.

Depuis trois ans, la priorité a été donnée au développement des fonds audiovisuels, ayant fait l'objet d'une véritable priorité budgétaire en préfiguration du développement des médiathèques en projet. En 2003, 30 % des acquisitions sont des documents sonores et audiovisuels, représentant 44 % du budget annuel de dépenses documentaires. Dans l'objectif de toucher le public des musiciens amateurs, un fonds de partitions est en cours de constitution. En 2003, 43 504 documents ont été acquis selon la répartition suivante :

34 250 imprimés, 4648 phonogrammes, 4274 vidéogrammes, 332 cédéroms.

2.4.2. Le circuit du document

Je mettrais l'accent sur le circuit des nouveautés, dans la mesure où l'organisation actuelle, récente, a fait l'objet d'un des plus gros chantiers collectif dans la maison :

- traiter l'arrivée massive des livraisons (1300 documents sont livrés chaque quinze jours et doivent être déballés et vérifiés sous 48 heures), au vu des conditions du CCTP des marchés publics,
- diminuer au maximum le temps préalable à la mise à disposition des utilisateurs, ceci pour les 4 sites,
- permettre une traçabilité des documents.

Ceci est le fruit d'un groupe de travail qui, depuis 2003, a étudié les aspects de logistique simple (déballage, stockage temporaire) ou encore de gestion précise du circuit pour aboutir à ce qu'une bibliothécaire relevait avec humour à « un travail de petit chimiste ». Ainsi, ont été mis en place :

- un tableau récapitulatif des bons de commande,
- l'attribution des codes-barres dès l'arrivée, avec report des numéros de début et de fin sur le bon de commande,
- le suivi des chariots en attente de traitement, comportant la date de déballage et les documents de suivi de la commande,
- le nom de la personne responsable du catalogage de la commande
- le nom de la personne responsable de l'équipement des documents.

2.5. Informatique et communication

L'optimisation des outils informatiques, tant en interne que pour les sites desservis fait partie intégrante du projet de service. De nombreux outils ont une double vocation, tel le site Internet de la BDBR, servant aussi de base de statistiques à destination de l'ensemble du réseau. La mutualisation des ressources, sans passer par un intranet entièrement dédié, repose sur un serveur partagé dans lequel chacun peut puiser des informations pratiques (plannings, budget) mais aussi les comptes-rendus des groupes de travail et différents documents de procédures (guide d'indexation ou de catalogage, quotas). Infonet, le système intranet du Conseil Général, donne accès à des informations chiffrées sur les communes, les élus, les services du Conseil Général. L'outil de messagerie est quant à lui devenu l'élément de base pour la transmission d'informations pratiques. Un des enjeux majeurs en terme d'accès aux collections, et de mise en œuvre

d'un système de réservations, va reposer sur une meilleure fiabilité de la base documentaire, dont la mise à la disposition directe du public va générer un travail de nettoyage et de suivi considérable.

3. Consolider et irriguer

3.1. Une offre de qualité au plus près des territoires

Le Plan de développement de 1999 a permis aux bibliothèques du réseau de connaître un incroyable bond qualitatif et quantitatif. A côté du renforcement de l'offre audiovisuelle et l'amélioration des sites existants, sept médiathèques ont été réalisées sur le réseau entre 1999 et 2003. Autant de projets sont en cours de programmation pour les années qui viennent, dont certains en sont à la phase de construction (Benfeld) ou de programmation avancée (Truchtersheim). Si les premières médiathèques étaient de taille moyenne, les projets actuels sont la marque des efforts conjoints des communes ou groupements de communes et de la capacité d'impulsion de la politique départementale (800 mètres carrés en moyenne pour les futures médiathèques). Les choix des sites, en lien avec des diagnostics précis des territoires, permet de répondre au plus près des besoins des populations et de proposer une offre de qualité. Cependant, le réseau existant continue à évoluer dans une perspective de généralisation de l'accès à Internet, y compris dans les points-lecture. Bibliothèques et médiathèques ouvertes ou en projet vont elles bénéficier d'un appui plus important en matière de collections. Le renouvellement du plan prévoit également de prolonger la durée de l'aide aux communes engagées dans un projet porteur.

3.2. Le projet de navette

Afin de répondre au mieux à des demandes d'un public de mieux en mieux informé et lever l'obstacle du délai d'acheminement des documents, un projet de navette, service rapide de fourniture de documents va voir le jour. Ce projet réaffirme la préoccupation d'aménagement du territoire en levant autant que faire se peut les obstacles géographiques dans l'accès aux supports de l'information. Sa mise en œuvre, outre des

moyens matériels et humains accrus, va changer radicalement le mode de desserte. En effet, aux trois rotations documentaires annuelles, vont s'ajouter des visites et échanges ponctuels portant sur des documents précis. Cette démarche va induire une logistique pointue, en lien avec une localisation des documents basée sur une fiabilité accrue de tout le circuit du document, et en particulier la bonne tenue de la base documentaire.

4. Amplifier et fédérer

4.1. Relais du grand sud

La poursuite de la démarche d'aménagement du territoire va passer par une nouvelle phase de rapprochement des services de la BDBR, en particulier par la construction du relais dit du « Grand Sud », dont la préfiguration est prévue à Barr, bourg-centre situé sur la route des vins. Ce projet concrétisera un nouvel effort de déconcentration, se fondant sur une nouvelle cartographie de la desserte. Ce nouvel outil logistique ne viendra pas se rajouter aux structures déjà existantes, mais prendra acte de la fin d'une époque, à savoir la fin de la double mission pour les annexes de Villé et Sarre-Union. Cette nouvelle construction engendrera un coût d'investissement prévisionnel de 3 022 000 €, aucun recrutement supplémentaire n'étant nécessaire par le biais de la dévolution des sites de Villé et Sarre-Union.

4.2. Betschdorf

L'ouverture du relais de Betschdorf en 1996 a symbolisé la première mutation de la BDBR. Au fil des ans, la démarche s'est avérée porteuse de succès pour le développement de la lecture et il s'agit aujourd'hui de parachever cette dynamique par la création d'une véritable offre audiovisuelle, les collections de cinéma étant encore inexistantes sur ce site. A l'effort financier en construction, s'ajoutera la création souhaitable d'un poste de catégorie B.

Coût prévisionnel d'investissement : 959 000 €

4.3. Villé et Sarre-union

Le mode de diffusion appliqué à Truchtersheim et Betschdorf ayant fait ses preuves, l'heure est venue de rompre avec la logique de substitution en œuvre depuis 1975 dans ses deux annexes faisant office de bibliothèque municipale. Les locaux appartenant encore à l'Etat, le transfert de leur propriété va impliquer les collectivités où ils sont implantés. La mission de médiathèque publique assurée aujourd'hui par la BDBR devra trouver un prolongement auprès des communes ou des EPCI.

Mes activités de stagiaire

Mes activités de stagiaire ont été grandement facilitées par ma connaissance déjà ancienne de la bibliothèque, ceci à toutes les étapes de ses transformations successives. Depuis ma première visite en 1984 alors que je travaillais à la BDP du Cher, à un stage de deux semaines en 1998 dans le cadre de ma formation initiale de bibliothécaire territoriale, j'ai pu mesurer durant ces trois mois tout le chemin parcouru. Ayant eu l'occasion, à de multiples reprises, d'avoir des contacts avec la BDBR et ses équipes dans le cadre de mes fonctions antérieures de direction d'une médiathèque de ville moyenne, ma prise de contact avec les services a été immédiate et quotidienne. Bénéficiant de conditions matérielles particulièrement favorables (un bureau individuel bien équipé informatiquement et à proximité immédiate de l'équipe de direction), mon stage s'est déroulé dans un climat extrêmement constructif.

Les attentes de la bibliothèque, rejoignant ma propre curiosité pour le sujet d'étude dont le choix a été une co-construction, ainsi que l'ampleur de la tâche, m'ont tout naturellement menée à prioriser un important travail de collecte de données sur la fréquentation et la circulation des publics de neuf bassins de vie, représentant pratiquement la moitié du réseau desservi.

A ce titre, mes très nombreux déplacements dans le département ont constitué une expérience tout à fait nouvelle pour moi, me permettant de rencontrer de nombreuses équipes de bénévoles et de faire remonter mes impressions et remarques.

1. Observations

1.1. Le fonctionnement interne de l'établissement

Mon observation du fonctionnement interne de l'établissement s'appuie sur une diversité de tâches :

- visite complète de la centrale de Truchtersheim, l'annexe de Villé,
- 4 rencontres du personnel du relais à Betschdorf, dans le cadre de mon étude,
- 3 réunions spécifiques avec le directeur, auxquelles se sont ajoutées de nombreuses rencontres informelles très instructives,

- interview de trois élus,
- interview et rencontres de 20 personnes, tous grades et fonctions confondus,
- 14 visites de sites (médiathèques, petites bibliothèques municipales ou points-lecture),
- demi-journée de participation à une rencontre avec les bénévoles sur le thème d'Internet,
- spectatrice d'une heure du conte programmée lors du festival « Enfant Phare »,
- 2 réunions d'acquisitions,
- 1 réunion préparatoire à « Public », journal du réseau de la BDBR,
- 2 accueils d'équipes de bénévoles,
- 1 desserte en bibliobus,
- participation et intervention à la réunion générale de l'ensemble de l'équipe.

1.1.1. Accueil du public

1.1.1.1. *La centrale de Truchtersheim*

L'organisation de l'accueil des équipes de bibliothécaires dans les locaux de Truchtersheim constitue une étape incontournable pour qui veut appréhender de façon concrète le fonctionnement du service. Accompagnée de la responsable de l'accueil et d'un deuxième agent, j'ai pu effectuer le prêt informatisé d'un des trois échanges annuels du village de Gingsheim. Cette expérience m'a permis de découvrir :

l'organisation matérielle des échanges, au travers notamment d'une logistique de chariots et d'une forme de « traçabilité » des prêts,

les attentes des bénévoles (équipe de 5 personnes ce jour-là),

la mise en œuvre des quotas et comptages statistiques, dont la complexité mais surtout l'extrême rigueur m'ont, dans un premier temps, réellement surprise,

la gestion des réservations.

Proche de l'organisation de « Lire en fête », cette visite était idéalement programmée pour la diffusion du matériel de communication en lien avec cette manifestation. J'ai pu faire un parallèle aisé entre les opérations de prêts individuels en médiathèque et l'organisation des échanges à la BDBR : même si l'échelle est très différente, je n'ai pu que constater un point commun : si elle est une opération matérielle, l'échange de documents repose sur la qualité de l'accueil d'un service et génère les mêmes

préoccupations quelque soit le type d'établissement : écoute active des usagers, offre de services, rigueur d'organisation, diplomatie et sensibilité à l'expression des besoins. Enfin, j'ai pu accompagner une sortie du bibliobus pour un échange dans la petite bibliothèque municipale de Morschwiller. La disparition de cette formule de desserte étant programmée à court terme, la bibliothécaire a profité de cette tournée pour inciter l'équipe, en l'occurrence la responsable également Maire de la commune, à venir découvrir la formule du choix sur place à Truchtersheim. Le choix de cette tournée a été particulièrement judicieux, me permettant de me rendre compte du temps nécessaire à la mise en place d'un processus de changement qu'il soit dans l'organisation interne de l'établissement que pour les implications pratiques sur le réseau.

1.1.1.2. L'annexe de Villé

Ouverte en 1975, l'annexe de Villé est, avec l'annexe de Sarre-Union, l'un des deux sites ayant la double mission de desserte des territoires et de bibliothèque municipale. Ma visite étant programmée le premier lundi des vacances de la Toussaint, j'ai pu constater la grande fréquentation de la bibliothèque malgré une position excentrée nécessitant un déplacement en véhicule. Cette annexe remplit incontestablement sa mission de diffusion culturelle et joue, à l'instar d'une médiathèque classique, un rôle important de sociabilité. J'ai été particulièrement frappée par la richesse des collections et l'activité foisonnante qui régnait, sollicitant l'ensemble de l'équipe de 7 personnes, au vu de l'éclatement des banques d'accueil dans le bâtiment.

La fonction de desserte du territoire par l'annexe de Villé, même si elle est ancienne, a constitué jusqu'à présent une activité plutôt secondaire, tant les volumes de prêt et l'accueil aux heures d'ouverture mobilisent son équipe. A la veille d'une reconsidération de sa mission (extension de sa zone de desserte) et de son statut (négociations à venir avec la Communauté de Communes pour une nouvelle convention concernant la dévolution des bâtiments et probablement des services), cette bibliothèque est en phase d'attente et se prépare à d'importants bouleversements.

Les besoins de mon étude m'ont permis de côtoyer les bibliothécaires du Relais de Betschdorf, qui ont pris la peine de m'expliquer très en détail les différentes facettes de leur travail. En participant successivement à l'accueil d'une équipe de bénévoles, puis à la livraison des documents choisis dans une petite bibliothèque récente, j'ai pu participer à l'ensemble de la fonction d'accueil dans ce relais du nord du département. Cette expérience a été extrêmement enrichissante, me permettant de faire un lien entre la réflexion théorique menée par les conservateurs et sa mise en œuvre concrète sur le terrain. De plus, la responsable venant d'arriver au début de l'été, j'ai pu profiter de son regard encore nouveau sur le réseau. La connaissance des bénévoles et des structures par l'équipe du relais, les relations très proches et la réactivité aux demandes émanant des bibliothèques, m'ont confortée dans mon premier constat : la réussite d'un projet en bibliothèque départementale plus qu'ailleurs, repose sur une collaboration humaine faite d'écoute et de connaissance du contexte par les bibliothécaires, le tout s'inscrivant dans la durée. A l'inverse, mes nombreuses visites sur les sites desservis par Betschdorf ont été l'occasion de percevoir à quel point les services proposés étaient bien connus et utilisés par les responsables des bibliothèques.

1.2. L'organisation du travail

La taille de l'équipe et la diversité des projets engendrent l'existence et la tenue de nombreuses réunions de groupes de travail à périodicité régulière ou en fonction de l'actualité du service. Parmi les différents types de réunion, il m'a été possible de participer aux suivantes :

-réunion générale : un mois après le début du stage se tenait une des deux réunions générale annuelle. L'occasion était donc idéale de rencontrer l'ensemble de l'équipe et avoir un condensé de la vie de la bibliothèque. Cette réunion, à caractère informationnel, permet à différents intervenants membre de l'équipe d'exposer des thèmes d'actualité. L'ordre du jour proposait des informations sur les marchés publics, une rubrique fort appréciée « une journée avec l'équipe animation » ou encore « le circuit du document ». A la demande d'André Hincker, j'ai pu y exposer l'objectif et les

modalités de mon étude, avant de céder la place à d'autres intervenants pour un point complet sur les projets en cours, les départs ou arrivées de personnel, entre autre,

-*deux réunions d'acquisition* : ayant lieu tous les quinze jours, c'est l'occasion pour les « acheteurs » du réseau de mettre en commun les projets de commandes faits à partir de Livres Hebdo ou de revues critiques. Une personne est chargée de synthétiser, au fil de la rencontre, les demandes d'achat, traduits en bons de commandes dans les jours qui suivent. Le budget arrivant en fin d'exercice, il a fallu jouer serré pour adapter les choix et les volumes d'acquisition des dernières commandes.

- *revue « Publics »* : la revue « Publics », imprimée à 4 000 exemplaires, est le support d'information privilégié de la BDBR vers l'ensemble des bibliothèques du réseau, mais aussi vers ses multiples partenaires. L'occasion est bonne de mettre l'accent sur les animations à venir, les projets réalisés, la vie des bibliothèques, les nouvelles recrues...J'ai eu le plaisir de d'occuper la rubrique « L'invité du mois ».

1.3. Le pilotage de projets

Le calendrier de mon stage correspondait à une période très chargée en échéances politiques, dont une réunion de la commission « Culture » ayant à se prononcer sur le rapport d'étape de la lecture publique, donnant le feu vert à la poursuite et la programmation de certains projets. J'ai pu ainsi mesurer les différences essentielles entre les modes de direction et de gouvernance entre une importante BDP et une médiathèque de ville moyenne. Tous deux ont en commun la nécessité d'une explicitation constante des projets avec et vers les élus, la différence résidant dans le nombre d'élus concernés, certains conseillers généraux ayant plusieurs mandats électifs. Le contexte professionnel dans lequel j'évoluais jusqu'à présent, ayant un contact direct avec le directeur général des services et l' élu chargé des Affaires Culturelles de ma collectivité, requérant moins de complexité de négociations.

A un autre échelon, j'ai pu participer à la deuxième réunion du groupe de projet sur le « développement des Relais ». Ce groupe de travail, piloté par le conservateur en charge de l'organisation du réseau, associe responsables des trois relais de la BDBR, les chefs de service et une personne de la DDAE du Conseil Général. Il a été fait une synthèse des propositions et réflexions déjà émises et leur traduction concrète dans un futur

proche. Dans l'optique d'un renforcement des missions et de l'extension de la couverture territoriale (comme à Betschdorf ou dans le projet relais du Grand Sud), trois sujets principaux alimentent le débat : la définition d'un niveau de compétences entre centrale et relais, le degré de personnalisation des services dans le cadre d'un rapprochement avec les territoires desservis et enfin le développement de nouveaux services (englobant tous les domaines : formation, animation, desserte,...). Les différentes interventions font émerger la diversité des choix à opérer dans cette démarche de prospective qui touchera l'ensemble des services et fonctions de la BDBR, avec par exemple des traductions concrètes en matière de politique documentaire (désherbage, mise en place de groupe d'échanges professionnels dans les territoires), d'animation du réseau.

2. Contributions

2.1. Vie quotidienne de l'établissement

Si la BDBR n'a pas vocation à accueillir dans une même journée un public aussi nombreux et diversifié que dans une médiathèque publique, certaines problématiques sont communes. Ainsi, l'organisation du rangement des documents, ayant fait l'objet d'une structuration dans un objectif de responsabilisation des équipes et de fluidité du circuit du document, reste à parfaire.

Faut-il adopter une plage horaire de rangement fixe et commune pour toutes les personnes, tendant à une meilleure équité dans la charge de travail ? Faut-il y préférer une démarche de responsabilisation, confiant le rangement aux personnes responsables de l'accueil de la bibliothèque ayant procédé aux échanges ? La qualité de l'accueil, reposant pour une part importante sur une bonne marche logistique, j'ai pu faire part de mon expérience antérieure dans une bibliothèque publique, rejoignant le constat de la responsable du service public à la BDBR : dans un processus de changement aussi lourd que celui encore en cours à la BDBR, le rôle des cadres englobe à la fois l'impulsion de projets mais il est également fortement sollicité pour le suivi et la mise en œuvre de beaucoup d'aspects pratiques de la vie quotidienne.

Si de plus en plus de bibliothèques se dotent d'une charte de politique documentaire fixant le périmètre et les modalités de mise en œuvre des acquisitions et éliminations, ce volet de la politique de l'établissement constituera une avancée du projet de service. A l'heure actuelle, il faut bien remarquer que les choix d'acquisitions reposent sur des postulats, les acquéreurs ne disposant que de très peu d'éléments sur les prêts réels opérés sur le réseau. Avant de franchir cette nouvelle étape, une rationalisation des réunions d'acquisition d'imprimés adultes me semblerait constituer un premier pas. Basées essentiellement sur le dépouillement de Livres Hebdo, mobilisant pendant une journée chaque quinze jour cadres A et B pour un passage en revue exhaustif des nouveautés de la semaine, cette procédure est extrêmement lourde à gérer en temps. J'ai ainsi proposé d'anticiper sur ces réunions en rassemblant l'ensemble des suggestions d'acquisitions d'imprimés adultes, dans le but que les échanges puissent prioriser les discussions sur les choix et les besoins des différents sites et leur articulation avec les fonds de la centrale.

Ma visite à l'annexe de Villé a été l'occasion d'une discussion avec son responsable sur l'organisation du service public. L'éclatement de la fonction d'accueil étant réel (pas moins de 4 banques de prêt) complexifie l'organisation du service public dans le cadre d'une petite équipe et complique les opérations de prêt pour les usagers. Conscients de la très faible perspective de mise en œuvre réelle, au vu des mutations envisagées pour l'annexe de Villé, j'ai pu partager quelques idées concrètes avec son responsable, Jean-Michel Jung, afin de broser quelques possibilités faciles à mettre en œuvre pour améliorer la fonction d'accueil.

Enfin, participant à une journée de rencontre sur Internet avec les bibliothécaires du réseau, la similitude des questionnements apparaît frappante, quelle que soit l'échelle d'intervention : quel accès à Internet, quels objectifs, quel tarif et usages...autant de points que j'ai pu rapprocher de mon vécu sur le terrain.

2.2. Diagnostic de territoire

Le sujet de mon étude portant sur « La circulation des publics dans les bibliothèques d'Alsace du nord », j'ai effectué une réelle plongée dans les pratiques de fréquentation d'une part importante de la population à desservir par le réseau (159 000 habitants étudiés). Recueillir des données sur l'offre existante et les inscrits dans neuf bassins de vie a été une expérience passionnante riche en enseignement pour les projets futurs afin de compléter les données dont dispose la BDBR et conforter ou faire émerger des besoins perçus ou non. Mon étude a donné lieu à une triple démarche : une récolte systématique et quasiment exhaustive de données statistiques, une enquête de public auprès d'une centaine de personnes, l'interview directe ou relayée par le personnel du relais de Betschdorf des équipes d'une vingtaine de bibliothèques.

2.2.1. Approche quantitative

Cette première approche statistique est pleine d'enseignements pour la BDBR et le renforcement de son réseau. En effet, la récolte du nombre d'inscrits actifs en provenance de 105 communes a permis de compiler les données de fréquentation de l'ensemble des 49 bibliothèques présentes sur ces neuf bassins de vie, toutes tailles confondues, y compris les chiffres de deux médiathèques importantes ne relevant pas de son réseau et les bibliothèques strasbourgeoises. Après avoir quantifié la population non desservie, il a donc été possible de connaître : l'attractivité des différents types de bibliothèques, l'ampleur et le type de fréquentation de la population non desservie, l'aspect décisif ou non de facteurs tels que la carte scolaire ou la carte des transports, le type d'offre proposé. Enfin, cette compilation statistique a fait ressortir l'acuité du manque d'équipements dans certaines zones géographiques (telles les zones frontalières dont seuls 27 % de la population sont considérés comme desservis) et la pertinence de faire évoluer des établissements déjà existants.

2.2.2. Approche qualitative

Ce premier travail de recensement des inscriptions par l'analyse chiffrée, s'est doublée d'une approche plus qualitative basée sur deux types de travaux. Les 49 bibliothèques du réseau de la BDBR ont été passées au peigne fin, leur équipe de bénévoles étant sollicitée pour des indications sur les abonnés actifs fréquentant leur bibliothèque ET provenant de communes extérieures. Cela a été l'occasion, avec certaines équipes, de déboucher sur un dialogue relatif à l'importance d'un relevé statistique fiable, alors que cet aspect du travail est souvent vécu comme une contrainte (voire une surveillance) et une charge de travail importante. L'interview des bénévoles, les visites sur les sites et, dans certains cas, ma présence au prêt, m'ont permis de faire remonter beaucoup d'informations de toutes natures à l'équipe de la BDBR, ayant la plupart du temps été frappée par la qualité d'accueil et de professionnalisme des bibliothécaires du réseau. Enfin, une enquête de public menée auprès d'une centaine de personnes dans 7 bibliothèques a permis compléter les éléments chiffrés par des témoignages et des indications sur la motivations du public. Outre que près de 19 % des personnes interrogées déclaraient fréquenter plusieurs bibliothèques, les motivations dans leurs déplacements, leur connaissance de l'offre sur le territoire et l'identification des services de la BDBR a pu être mesurée.

Ce sujet d'étude a généré pour moi un bénéfice extrêmement important, voire précieux, me permettant d'approcher au plus près la réalité d'un territoire qui est aussi celui de mon environnement professionnel quotidien. Cet intérêt a trouvé un fort écho auprès de l'équipe de la BDBR en ouvrant des perspectives ou confirmant des besoins pressentis en terme d'équipement à mettre en œuvre ou à consolider.

Conclusion

Responsable, avant mon entrée à l'Enssib, d'une médiathèque d'une ville moyenne du département, ce stage m'a permis de mieux cerner les enjeux territoriaux et les interactions existantes ou souhaitables des politiques communales et départementales.

La BDBR apporte la preuve, depuis de nombreuses années, de sa capacité à traduire la politique départementale d'aménagement du territoire en services rendus à l'utilisateur final dans les villes de moins de 10 000 habitants. La mobilisation de ses équipes devant des enjeux sans cesse renouvelés par les modifications des modes de vie des populations inscrivent désormais cette bibliothèque comme un partenaire central de tout projet de développement de la lecture, quel que soit le type de collectivité concerné. Que ce soit par ma participation à la vie quotidienne de l'établissement, des réflexions partagées avec son équipe de direction, ou encore mes nombreuses visites de site, le bilan de mon stage est un constat partagé avec son directeur : alors que l'Alsace est une région dite « riche » et que les budgets de fonctionnement des établissements sont moins problématiques que dans des régions économiquement plus fragiles, chacun ressent la nécessité d'être dans une démarche professionnelle générant davantage de complémentarités.

Ainsi, ces trois mois de stage ont accru ma perception de l'interpénétration des missions et des modes de fonctionnement des différents niveaux d'équipements au service d'un public qui souvent est commun, mais aussi des perspectives de collaborations futures que chacun s'accorde à trouver nécessaires.

Bibliographie

ADBDP. *Guide des BDP 2003 données 2001* / Association des Directeurs de Bibliothèque Départementales de Prêt ; sous la dir. de Marie-Christine Pascal. Charnay-lès-Macon : ADBDP, 2003.

ADBDP, Les missions des bibliothèques départementales: du modèle imposé au modèle libéré? Actes du colloque de Metz: 12, 13, 14 novembre 2001, Metz : ADBDP, 2003, 90 p.

BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DU BAS-RHIN. *Publics, Journal du réseau de la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin.* Strasbourg : Conseil Général du Bas-Rhin, 2004.

CALENGE, Bertrand. *Les Petites Bibliothèques Publiques.* 2^e éd. revue et mise à jour. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1996.

CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN. *2003 dans le Bas-Rhin, rapport d'activités.* Strasbourg : Conseil Général du Bas-Rhin, 2004.

CALENGE, Bertrand, UNTERSTELLER Marguerite-Marie. *Deux BCP parmi d'autres,* Bulletin des Bibliothèques de France, 1985, n°3.

Ordonnance n° 45-2678 du 2 novembre 1945. Création des bibliothèques centrales de prêt des départements.

Circulaire DLL6 N°85-47 du 1er août 1985 ayant pour objet les missions, moyens et fonctionnement des bibliothèques centrales de prêt. [en ligne]

Adresse URL www.adbdp.asso.fr/outils/histoire/circulaire1985.htm (Consulté le 19/11/04)

Sites web consultés :

A.D.B.D.P. Adresse URL : <http://adbdp.asso.fr> (page consultée le 19-11 2004)

BDBR Adresse URL : <http://bdbr.cg67.fr> (page consultée le 19-11 2004)

Conseil Général du Bas-Rhin : Adresse URL : <http://www.gc67.fr> (page consultée le 19-11 2004)

Table des annexes

ANNEXE 1 : LISTE DES SIGLES	I
ANNEXE 2 : CARTE DOCUMENTAIRE DÉPARTEMENTALE	II
ANNEXE 3 : ORGANIGRAMME DE LA BDBR.....	IV
ANNEXE 4 LE PROJET DE SERVICE	VI
ANNEXE 5 LA MÉDIATHÈQUE PUBLIQUE.....	VIII

Annexe 1 : liste des sigles

BCP : Bibliothèque Centrale de Prêt

BDP : Bibliothèque Départementale de Prêt

BDBR : Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin

CG : Conseil Général

CAT : Cellule d'Aménagement du Territoire

DATDE: Direction de l'Animation du Territoire et du Développement Economique

DOSI : Direction Organisation et Systèmes d'Information

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

SIG : Système d'Information géographique

Annexe 2 : Carte documentaire départementale

Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin



Département du Bas-Rhin
Service d'Informations Géographiques
Cahiers 2004



Données CH-36Carte | BDBR
Reproduction à copie interdite

En rouge : Points lectures

En bleu : Bibliothèques municipales

En vert : annexes de la BDBR

En mauve : médiathèques ouvertes ou en projet

Annexe 3 : Organigramme de la BDBR

Annexe 4 Le projet de service

Lettre de missions

Type de projet	Objectif	Phasage
Validation du projet de service		CTP de juin 2004
Développement des relais sur le territoire bas-rhinois (Grand Sud, Betschdorf, Villé et Sarre-Union)	Programme stratégique amendant le Plan de Développement de la Lecture en vue d'un meilleur maillage du territoire	Principe validé en novembre 2004
Amélioration de l'offre en documents	Mise en place d'une navette	Validation fin 2004
Développement de la mission de formation et d'animation	Elargir le public formé par la BDBR Renouveler l'offre de support d'animations	2006
Généralisation des TIC sur le réseau	Développement du raccordement dans tous les équipements (BM et Points-Lectures)	2005
Identification des missions d'assistance aux collectivités	Définition des niveaux et des limites de prestation et du soutien en ingénierie	2005
Interface avec le réseau strasbourgeois	Convention de partenariat CUS/conseil Général	A préciser
Renforcement de l'aide à la création de médiathèques	Allongement de la durée de l'aide, actions de maillage avec les médiathèques et les bibliothèques de proximité	2005

Annexe 5 La Médiathèque publique

La médiathèque publique en images

Espace de prêt

Vue extérieure et discothèque